

	Revenu 2014 (en K€)	Evolution 2014 / (moyenne 2011-2013)
Aquitaine	28,05	27 %
PACA	28,74	4 %
Rhône-Alpes	24,88	1 %
Bretagne	32,41	- 1 %
Languedoc Roussillon	20,34	- 2 %
Basse Normandie	27,37	- 4 %
Auvergne	21,02	- 5 %
Pays de Loire	27,11	- 7 %
Franche Comté	24,71	- 12 %
Corse	22,15	- 13 %
Nord Pas de Calais	34,80	- 13 %
Limousin	16,56	- 14 %
Bourgogne	29,33	- 15 %
France métropolitaine	27,23	- 15 %
Champagne-Ardenne	48,67	- 22 %
Lorraine	25,45	- 24 %
Poitou Charentes	31,95	- 27 %
Midi-Pyrénées	15,01	- 30 %
Alsace	21,12	- 33 %
Haute Normandie	22,92	- 37 %
Ile de France	38,16	- 39 %
Centre	26,40	- 39 %
Picardie	31,04	- 46 %

Source : SEDIMA selon Commission des comptes de l'agriculture juillet 2015 – données 2014 provisoires

dues en 2015 contre 78 % en 2014. A l'inverse, le poids des aides agro-environnementales auxquelles est inclus le paiement vert devrait passer de 14 % à 41 % entre 2014 et 2015.

Enfin, on retiendra que les disparités concernant le poids des subventions sont également très marquées d'une région à l'autre. On avait ainsi en 2013 un rapport de 1 à 4 entre la région Midi-Pyrénées (181 %) et la région Champagne Ardenne (43 %). (graphique 2)

Rubrique du mois

Service Economie du SEDIMA

Les revenus nets de la branche agricole par actif non salarié sont en progression en 2015

Selon les premières estimations des comptes de l'agriculture, le revenu net de la branche agricole par actif non salarié⁽¹⁾ serait en hausse pour la 2^{ème} année consécutive avec une progression estimée à 16,2 % pour 2015.

Au cours de l'année passée, l'agriculture a notamment bénéficié d'un recul du coût des consommations intermédiaires avec une diminution de 2,8 % de l'indice des prix d'achat des biens et services de consommation courante sur les 10 premiers mois de 2015. Cette tendance globale masque des évolutions contrastées. Ainsi, la baisse des prix des achats d'aliments pour animaux atteint 5 % alors que l'indice des prix des engrais a augmenté de 3 %. Les exploitations ont également bénéficié d'une forte diminution du coût du pétrole (- 37 % sur les 9 premiers mois par rapport à la même période en 2014).

En revanche, dans le même temps, un grand nombre de secteurs ont également été confrontés à un recul de leurs prix à la production. Entre janvier et octobre 2015, l'indice des prix des céréales a reculé de 3,7 % par rapport au 10 mois de 2014 (- 7 % pour le blé tendre). La baisse de l'indice des prix est de 3,8 % pour les animaux et de 15,7 % pour le lait. (graphique 1)

Des évolutions globales positives à relativiser selon les activités

Les tendances divergentes quant à l'évolution des consommations intermédiaires, des prix, et de la production induisent également des orientations de revenus différentes selon les activités. En 2014, alors que le RCAI⁽²⁾ (résultat courant avant impôt) par actif non salarié des grandes et moyennes exploitations agricoles était relativement stable, les revenus de la viticulture et des exploitations bovins lait progressaient respectivement de 25 % et de 4 %. A l'opposé, des reculs importants étaient observés pour la culture (- 18 % pour les céréales oléagineux et protéagineux, - 44 % pour les autres grandes cultures) et pour les exploitations polyculture élevage (- 13 %).

Une dispersion des revenus également selon les régions

En 2014, l'écart était de 1 à 3 entre les revenus les plus faibles et les plus élevés contre 1 à 4 en 2013. La dispersion est importante également en termes d'évolution. Comparé à la période 2011-2013, c'est en Aquitaine que les progressions de revenus ont été les plus fortes en 2014 alors que les baisses de revenus les plus marquées se situaient en Ile de France, en région Centre et en Picardie (respectivement + 27 et - 39 % à - 46 %).

Des revenus toujours soutenus par les subventions d'exploitation

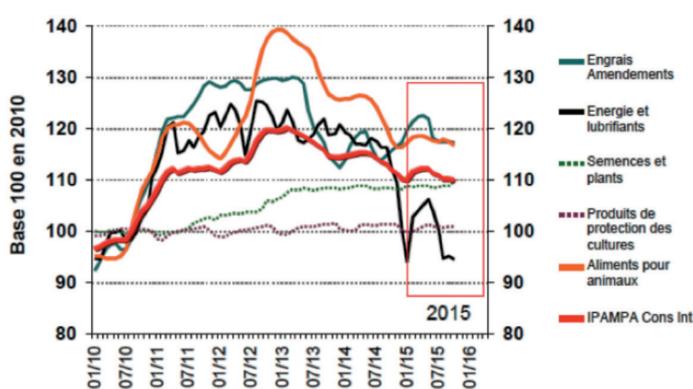
Alors que l'on s'inscrit dans une tendance à la baisse à moyen terme des subventions d'exploitation, celles-ci représentaient en moyenne 81 % du RCAI sur la période 2005-2014. En 2014, ce sont 91 % des exploitations qui ont bénéficié de ces subventions.

Les subventions d'exploitation constituent l'essentiel des subventions perçues. La volatilité croissante depuis une dizaine d'année du RCAI, induit des variations significatives du poids des subventions d'une année sur l'autre, notamment en cas de baisse du RCAI comme en 2009 où ce ratio avait atteint 149 %. En 2014, 60 % des exploitations auraient eu un RCAI négatif en l'absence de subventions d'exploitation (86 % pour les élevages Bovins viande et 75 % pour l'activité céréales et oléoprotéagineux).

En 2015, on note la restructuration des subventions d'exploitation avec la mise en place de la nouvelle PAC. Les paiements uniques à l'exploitation (à partir de 2015, essentiellement DPB (droit à paiement de base) + paiement redistributif + aide aux jeunes agriculteurs) représenteraient 46 % des subventions d'exploitation

1

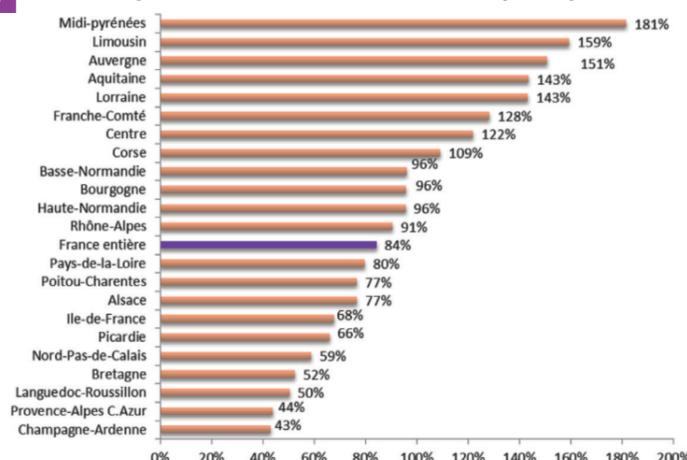
Indices de prix des charges variables



Source : Commission des comptes de l'agriculture – 15 décembre 2015 (IPAMPA : indice des prix d'achat des moyens de production)

2

Poids moyen des subventions dans le RCAI par exploitation⁽⁴⁾



⁽¹⁾Revenu net de la branche agricole par actif non salarié = (valeur ajoutée nette + subventions d'exploitation – impôts sur la production) – salaires – cotisations sociales – intérêts – charges locatives nettes / La branche agricole inclut les coopératives produisant du vin et de l'huile d'olive, les CUMA et les ETA.

⁽²⁾RCAI : production de l'exercice + subventions d'exploitation – charges d'exploitation (y compris amortissements) – charges financières nettes des grandes et moyennes exploitations agricoles.

⁽³⁾Données exprimées en milliers d'euros 2014.

⁽⁴⁾Données relatives aux exploitations moyennes et grandes.

Source : SEDIMA selon Agreste – RICA (Réseau d'Information Comptable et Agricole) – données 2013 – dernière année disponible par région